

A.11.11.8 — Bonnes pratiques — Gestion des utilisateurs

11.8 Bonnes pratiques — Gestion des utilisateurs

Appliquer le principe du moindre privilège. Attribuez toujours le rôle le moins étendu qui permette à l'utilisateur d'accomplir ses tâches. Évitez de créer des comptes Admin génériques partagés entre plusieurs personnes.

Ne jamais supprimer un compte. La plateforme ne permet pas la suppression définitive d'un compte utilisateur (le bouton destroy n'est pas exposé). Utilisez la suspension. Cela préserve l'intégrité du journal d'activité et permet de retracer les actions passées en cas d'audit.

Revoir régulièrement les accès actifs. À chaque changement de personnel dans les équipes terrain ou de coordination, vérifiez et mettez à jour les comptes correspondants (suspension des départs, création des arrivées, mise à jour des rôles en cas de changement de poste).

Documenter les raisons des suspensions. Même si la plateforme ne dispose pas d'un champ commentaire sur la suspension, notez en interne la raison et la date de la décision, notamment pour les comptes d'agents terrain.

Revision #1

Created 2026-06-14 21:06:59 UTC by Chris Muzele

Updated 2026-06-14 21:07:00 UTC by Chris Muzele